

Faculté des sciences et de médecine

Information aux étudiant·e·s - 19 avril 2021

**Examens écrits
online de la
session ÉTÉ 2021**

**Surveillance et
informations pratiques**

Considérations préliminaires

- Une session d'examens...
 - Objectif n° 1: garantir la tenue de nos examens
 - Objectif n° 2: maintenir la qualité de nos diplômes
 - Objectif n° 3: garantir l'équité de l'évaluation
- ...dans des conditions extraordinaires
 - Défis des études à distance
 - Défis des examens à distance
 - Défis de la **mise en place d'une surveillance**

Conditions techniques

- Hardware:
 - Ordinateur (avec camera et microphone)
 - Smartphone ou tablette (avec camera et microphone)
 - Connexion internet stable

Conditions techniques

■ Software:

- Navigateur autre que Explorer
- Installation de Microsoft TEAMS (ordinateur **et** smartphone)
- Logiciel permettant de modifier un document WORD
- Logiciel permettant de créer un fichier PDF
- Autres logiciels annoncés par les enseignant·e·s,
- Scanner ou application pour scanner (ex. Genius Scan)

Surveillance d'écrits online (proctoring)

- Les écrits ont lieu en connexion permanente à une réunion MS Teams via le smartphone
 - Caméra et micro allumés
 - 25 candidat·e·s sous la surveillance d'un·e assistant·e
 - Utilisation de l'identifiant MS Teams de l'université.
 - Contrôle de coïncidence (entre image et activité MOODLE)
 - Pas d'enregistrement

Surveillance d'écrits online (proctoring)

- Déroulement de la surveillance MS Teams
 - Lien communiqué par e-mail au plus tard 3 jours avant l'examen
 - Connexion 30 minutes avant le début de l'examen avec le smartphone
 - Caméra et micro allumés pour toute la durée
 - Contrôle d'identité (CampusCard)
 - Garder le son allumé pour toute la durée (pour entendre si la surveillante ou le surveillant vous parle).
 - Téléphone: désactiver mode veille!

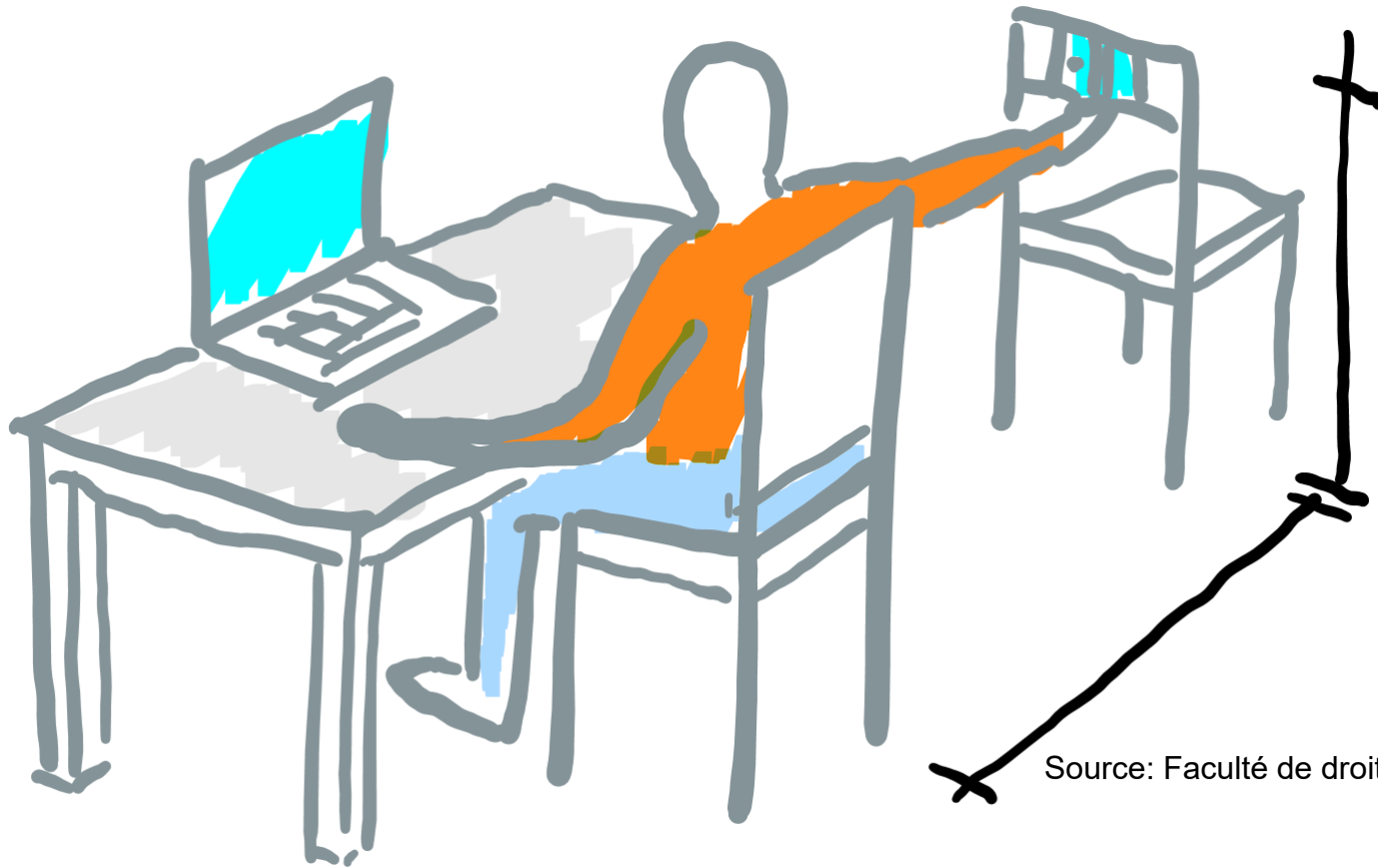
Surveillance d'écrits online (proctoring)

Image à montrer sur MS Teams via son smartphone



Source: Faculté de droit

Surveillance d'écrits online (proctoring)



Source: Faculté de droit

Posez votre smartphone sur votre table en retrait de votre écran (ou fixez-le au dossier d'une chaise)

Surveillance d'écrits online (proctoring)

■ Interruption de la surveillance

- En cas d'usage des toilettes (le départ et le retour doivent être annoncés au surveillant dans le chat)
- En cas de déconnexion de MS Teams (veuillez vous reconnecter dès que possible ou contacter le/la surveillant·e ou la Hotline).
- Pour scanner des documents à scanner.

Surveillance d'écrits online (proctoring)

- Pour le dépôt des documents scannés
 - Annoncer dans le chat que l'on va déposer l'examen
 - Le smartphone peut être utilisé pour prendre une photo/un scan de l'examen
 - Dépôt des documents au plus tard 5 minutes après avoir quitté la session MS Teams

Conseils pratiques

- Participer au test de proctoring
 - Test de Proctoring organisé par surveillant·e avec ses 25 étudiant·e·s
 - Au plus tard 7 jours avant l'examen
- Travailler sur prises secteur (pas sur batteries)
- Garder votre boîte mail ouverte en background
- Que faire en cas de problème?
 - En cas de déconnexion, se reconnecter
 - Tenter de contacter la surveillante ou le surveillant
 - Sinon, contacter la **HOTLINE**

Espace MOODLE dédié aux examens

- Plateforme moodle examscimed-moodle.unifr.ch
 - Première connexion à cette plateforme pendant la période d'inscription aux examens
- Chaque examen correspond à un espace MOODLE dédié
 - L'espace dédié porte le nom exact de l'examen "[Session/année] [Titre] [Code UE] [Semestre]".
 - Les enseignant·e·s vous envoient le lien
 - L'espace dédié est accessible aux candidat·e·s dès le 24.05.2021

Espace MOODLE dédié aux examens

- Connexion à l'espace moodle dédié dès le 24.05.2021
 - Pour vérifier que vous disposez déjà d'une SWITCH edu-ID et que vous pouvez accéder à l'examen (sinon contacter l'enseignant·e).
 - Pour accéder aux informations spécifiques à l'examen concerné
 - Pour connaître les modalités de la HOTLINE

Déclaration sur l'honneur

■ Texte à accepter sur la plateforme Moodle

En participant à des examens en ligne, l'étudiant·e confirme avoir écrit son examen seul·e, sans consultation d'autres personnes et sans consultation de livres ou autres sources d'information, sauf autorisation explicite dans les consignes de l'examen.

Tout comportement scientifique délictueux sera dénoncé au Rectorat et poursuivi conformément aux **Directives du 13 mai 2008 concernant la procédure de prononcé des sanctions disciplinaires** [[lien](#)].

Par la présente, je déclare sur l'honneur passer les examens de la session d'été 2021 dans le respect des conditions communiquées par la Faculté. En particulier, je ne ferai pas appel à l'aide de tiers et je ne fournirai pas moi-même une assistance correspondante à des tiers. Je confirme également que je me suis connecté·e au portail d'examens "moodle" avec mes propres identifiants.

Sanctions en cas de fraude

- Note 1.0
- Dénonciation et procédure au Rectorat

Sources d'information

- Site web de la Faculté

<https://www.unifr.ch/scimed/fr/coronavirus>

- Espace moodle.unifr «INFO SciMed EXAMS SUMMER 21/AUTUMN 21»

<https://moodle.unifr.ch/course/view.php?id=258418>

- Vos enseignant·e·s

Des questions?

- Des séances Q&A sur le proctoring auront lieu via MS Teams :
 - Mardi 27 Avril, 12h-13h en français.
 - Mercredi 28 Avril, 12h-13h en allemand et anglais.
 - Ces séances seront enregistrées et mises en ligne.

Bonne préparation!